

Adresse de l'agent national près le district de Grandpré qui annonce la vente de biens d'émigrés et demande à la Convention de rester ferme à son poste, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national près le district de Grandpré qui annonce la vente de biens d'émigrés et demande à la Convention de rester ferme à son poste, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 58;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31733_t1_0058_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

7

L'agent national provisoire près le district de Grandpré, annonce à la Convention que des lots de biens d'émigrés, estimés 158,464 liv., ont été adjugés à 345,006 liv., aux cris répétés de vive la République, respect pour la Convention, honneur à la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Grandpré, 2 pluv. II] (2)

« Représentants du Peuple,

Vous avez dit que Lyon tombe et Lyon est tombé. Vous avez dit que l'horrible guerre de la Vendée finisse et les brigands ont été exterminés, ont mordu la poussière.

Vous avez dit que l'infâme Toulon soit réduit et les traîtres et les satellites des despotes ont été forcés de l'évacuer.

Vous avez dit que les bords du Rhin soient balayés et les lâches esclaves de Brunswick et des tyrans ses maîtres ont été écrasés sous le feu vengeur de nos braves défenseurs.

Vous allez dire, et Cobourg sera chassé du Nord.

Vous direz, et les patriotes, les fiers républicains français après avoir écrasé tous leurs ennemis intérieurs et extérieurs, établiront les principes sacrés de la Liberté et de l'Egalité et de la Fraternité sur les débris fumants des trônes des rois et des tyrans.

En attendant, nous vendrons les biens des fugitifs et lâches émigrés.

Déjà j'en ai fait vendre 340 lots. L'estimation rigoureusement faite étoit de 158.464 l. 10 s. et la vente s'est néanmoins portée à 345.006 l.

Elle s'est faite à l'envi et aux cris mille fois répétés de *Vive la République*, respect pour la Convention, honneur à la Montagne.

Mais pour que cela aille rondement et constamment, il faut, Représentants du peuple, que vous restiez fermes à votre poste, songez bien que de là vous ferez pâlir les rois et qu'en quittant vous feriez revivre l'espoir des traîtres. S. et F. ».

BOISNAUD.

8

Les officiers municipaux de la commune de Lay (3), font part à la Convention nationale, que les citoyens de cette commune viennent de faire un don à la patrie, de 7 quintaux et 48 liv. de leurs batteries de cuisine, en cuivre; et qu'il a été aussi remis au district 25 marcs d'argenterie, provenant des églises de la commune (4).

[Lay, 11 pluv. II] (5)

« Citoyen président,

Les officiers municipaux de la commune de Lay ci-devant St-Symphorien de Lay, qui a

(1) P.V., XXXI, 287. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. *Matin*, n° 553 (p. 554); *Mess. soir*, n° 547; C. *Eg.*, n° 547; J. *Lois*, n° 506.

(2) C 291, pl. 934, p. 5.

(3) Ci-dev^t St-Symphorien-de-Lay (Loire).

(4) P.V., XXXI, 288. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t).

(5) C 291, pl. 926, p. 52.

donné des preuves de son républicanisme et de son patriotisme, lors du siège de Lyon, en se levant en masse, sans être requise, contre les rebelles de cette ville, se hâtent de faire part à la Convention par son organe, que les citoyens de cette commune viennent de faire don à la Patrie de 7 quintaux quarante-huit livres net poids de marc de leurs batteries de cuisine en cuivre suivant le reçu du district de Roanne en date du 3^e nivôse.

Si nous devons faire connaître et poursuivre les ennemis de la chose publique, il est aussi de notre devoir d'en faire connaître les amis.

Assure la Convention de la part de ces bons républicains qu'aucun sacrifice ne leur coûtera quand il s'agira de son intérêt et de celui de la République.

Remise a aussi été faite au directoire du district de Roanne de 25 marcs d'argent provenant des emblèmes du fanatisme et des ci-devant églises de la même commune.

Tu es prié, Citoyen président, de m'y faire un mot de réponse au sujet de la pétition que nous t'envoyons ci-jointe. S. et F. ».

HARDY (off. mun.), DENIS (maire), DUMOLIN,

GIRAUD (off. mun.), CRETIN (secrét.)

[et une signature illisible].

9

La société populaire d'Aubusson félicite la Convention sur ses travaux, et annonce qu'elle vient d'adresser au directoire du district 222 chemises, 40 paires de bas, 6 paires de souliers, et 45 l. 15 s. en assignats, pour les braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Aubusson, 17 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Instruits des besoins des braves défenseurs de la République, la société populaire d'Aubusson s'est faite un devoir de concourir à leur bien-être. Elle vient de faire passer au directoire de son district 222 chemises, 40 paires de bas, 6 paires de souliers, 4 lincieux (draps de lit) et 45 l. 15 s. en assignats. Veuillez, citoyen président, en faire part à la Convention nationale et lui offrir l'expression des sentiments de respect et reconnaissance qui animent les sans-culottes de la société d'Aubusson pour les travaux immortels de la Montagne sainte, le salut de la France ».

Paul BARRABANCE (présid.).

10

Les sociétaires républicains de la commune d'Orbais, département de l'Aisne, annoncent qu'une fête, à l'occasion de la reprise de Tou-

(1) P.V., XXXI, 288. Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t); *Mon.*, XIX, 496; J. *Fr.*, n° 510; J. *Sablier*, n° 1143; *M.U.*, XXXVI, 440; C. *Eg.*, n° 547.

(2) C 291, pl. 926, p. 51.